

Conseil d'administration du mardi 11 juin 2024 à 14h00
Procès-verbal

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 juin à 14h00, le conseil d'administration, dûment convoqué le 4 juin, s'est réuni en session ordinaire, au CCAS sous la présidence de madame Dominique RABELLE, présidente.

Sont présents : Dominique RABELLE, présidente,

Marie-José BURUCOA, Laetitia CHAGUÉ, Jacqueline COUSSY, Françoise DODIN et Ginette RAGANAUD.

Ont donné procuration :

Carole LALLEMAND a donné procuration à Jacqueline COUSSY

Absentes/Excusées : Linda SNELL-PALLAS, Éric PROUST et Françoise SIMON

Fait observer qu'Annie LESPAGNOL est en cours de remplacement suite à sa démission

Formant la majorité des membres en exercice.

Est désignée secrétaire de séance : Françoise DODIN

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 7

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2024
3. Présentation des décisions des commissions permanentes des 9 avril et 15 mai 2024.
4. Compte rendu des décisions prises par la présidente agissant en vertu de délégations du conseil d'administration
5. Projets de délibérations
 - 026-2024 - Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
 - 027-2024 - Affiliation du syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale (SCoT) La Rochelle Aunis au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime
 - 028-2024 - Résidence autonomie du Parc : modalités de calcul et de recouvrement de la consommation d'eau des résidents
 - 029-2024 - Résidence autonomie du Parc : renouvellement du forfait autonomie
6. Questions diverses

1-PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2024

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés : APPROUVE le procès-verbal du 26 mars 2024.

2-PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés : APPROUVE le procès-verbal du 9 avril 2024.

3-PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DES COMMISSIONS PERMANENTES DU 9 AVRIL ET 15 MAI 2024 ET DES PRESTATIONS EN NATURE ATTRIBUÉES